



Fond de commerce quincaillerie

Par **litalienne**, le **12/10/2008** à **18:38**

voilà ma question :

M X exploite un fond de commerce de quincaillerie (donc location gérance) il rencontre des difficultés mais envisage de se reconvertir dans la vente de matériel informatique; quelles sont les conditions et les effets ?

Merci